****

**Concours Général des Métiers**

**MELEC 2021**

**Épreuve finale**

**STUDIO CONNECTÉ**

**DOSSIER PRÉSENTATION**

**Nom du Candidat : Poste N° : 7**

- L'usage de calculatrice avec mode examen actif est autorisé.

- L’usage de la calculatrice sans mémoire, « type collège » est autorisé.

- Le dossier se compose de 3 pages numérotées de DP1 à DP3.

- Les candidats doivent rendre l’intégralité des documents de ce dossier à l’issue de l’épreuve.

STUDIO CONNECTÉ

**Mise en situation :**

La ville de Montdidier et son conseil municipal ont voté une résolution pour agrandir la maison de retraite de Montdidier : cet EHPAD public est récent et dépend de l’hôpital. Le souhait de la commune est de construire deux studios connectés équipant la maison de retraite de l’hôpital de Montdidier en utilisant la technologie MyHome par web server de chez Legrand.

Mr François MAURY directeur de l’hôpital souhaite faire réaliser les travaux d’ordre électrique courant fort et courant faible, suite à une rénovation complète de la maison de retraite : la Résidence « Lucien VIVIEN » située à côté de l’hôpital de Montdidier.

Il souhaite que les studios connectés mis à disposition des pensionnaires soient aux normes pour personnes à mobilités réduites et que ceux-ci soient équipés d’une technologie bus « MyHome », afin de faciliter le quotidien des pensionnaires et des aides soins.

La principale raison liée au choix de cette technologie réside dans le fait que celle-ci nécessite uniquement l’utilisation d’un bus de communication sur lequel se raccordent tous les constituants de l’installation, permettant ainsi une réelle flexibilité quant aux différentes configurations possibles en vue d’un aménagement personnel et adapté au besoin du pensionnaire.



Située à côté du Centre Hospitalier, 25 avenue Amand de Vienne, La Résidence « Lucien VIVIEN » est un établissement d’hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) avec une unité de soins longue durée (USLD) qui accueille 220 résidents et dispose d‘une unité Alzheimer de 20 places.

C’est un lieu de vie et de soins qui a pour mission d’accompagner les résidents dans leur vie quotidienne et de répondre le mieux possible à leurs besoins.

Dans cet esprit, le personnel les encourage à accomplir les gestes de la vie quotidienne en favorisant le maintien de l’autonomie. Il les aide à retrouver et à maintenir leurs rôles sociaux suivant leurs possibilités et dans le respect de leurs choix.



**Modifications souhaitées par l’hôpital :**

Les studios seront équipés de la manière suivante :

* d’un couloir,
* d’une chambre aménagée,
* d’une salle d’eau équipée d’un cabinet de toilette,
* d’un espace cuisine et un coin repas,
* d’un petit local technique.

## Le raccordement au réseau et les étapes suivantes de la mise en service doivent être effectuées en présence du professeur et dans le respect des prescriptions de la publication NF C 18-510.

## En particulier, il est nécessaire d’avoir une autorisation verbale ou écrite du chargé de travaux B2 (examinateur) et s’équiper des EPI pour toute mesure sur l'installation électrique sous tension, pour toute intervention ou travail au voisinage de pièces nues accessibles et sous tension.